

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 29 septembre 2015

### Objet : Révision du plan de financement global pour les raccordements très haut débit sur le territoire de l'Agglomération du Bassin de Brive (19) Axe 1

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf septembre à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le dix-huit septembre, se réunit en session ordinaire, salle des Commissions n°2, à l'Hôtel du Département de la Haute-Vienne à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mr Jean-Marie BOST	Conseiller départemental Haute-Vienne
Mr Yves RAYMONDAUD	Vice-Président au Conseil Départemental Haute-Vienne
Mme Valérie SIMONET	Présidente du Conseil Départemental Creuse
Mme Héliène FAIVRE	Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse
Mme Héliène ROME	Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze
Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE	Conseillère Départementale Corrèze
Mr Christian HANUS	Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Conseiller Agglo Bassin Brive
Mr Eric CORREIA	Président Agglo Grand Guéret
Mr Michel JAULIN	Vice-Président Agglo Tulle

Sont excusés :

Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)	Adjointe au Maire à la Ville de Limoges
Mr Christian PRADAYROL	Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive
Mme Guilaine JEANNOT PAGES	Vice-Présidente du Conseil Régional du Limousin

**Il est exposé aux délégués du Comité Syndical le rapport suivant :**

En référence à la délibération N°417 du 29 septembre 2014, il convient de réviser le plan de financement pour les opérations de montée en débit à Jugeals Nazareth et Vignols inscrites dans le cadre de l'axe 1 du SDAN pilote.

Ces opérations étaient estimées respectivement à 121 000 € HT et 87 000 € HT soit un total de 208 000 € HT. En concertation avec l'Agglomération du Bassin de Brive et le Département de la Corrèze, il est décidé la construction d'un tronçon Jugeals-Nazareth – Cosnac (point de présence fibre Dorsal le plus proche) afin d'assurer la continuité optique de notre réseau et d'éviter une location annuelle récurrente auprès d'Orange. Cette réalisation complémentaire représente un coût de 17 000 € HT.

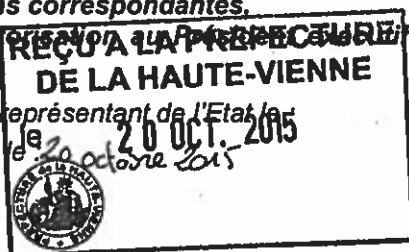
Le nouveau plan de financement pour les travaux de montée en débit sur le territoire de l'Agglomération du Bassin de Brive (Axe 1) est donc le suivant :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION LIMOUSIN	121 500.00 €	54 %
UNION EUROPEENNE	0	0 %
ETAT - FSN (AVANCE REGION LIMOUSIN)	36 000.00 €	16 %
DEPARTEMENT CORREZE	33 750.00 €	15 %
Agglo du Bassin de Brive	33 750.00 €	15 %
<b>TOTAL</b>	<b>225 000.00 €</b>	<b>100%</b>

**Les délégués du comité syndical, décident, à l'unanimité :**

- d'approuver le plan de financement ci-dessus relatif aux travaux de raccordement en très haut débit sur le territoire de l'Agglomération du Bassin de Brive réalisés dans le cadre de l'axe 1 du SDAN pilote,
- de donner autorisation au Président exécutif pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,
- de donner autorisation au Président exécutif pour signer tout acte se rapportant à ces travaux.

Certifié transmis au représentant de l'Etat le 20 octobre 2015  
Publié par affichage le 20 octobre 2015



Le Président exécutif de DORSAL  
Jean-Marie BOST